



Déclaration commune

Les fédérations CGT, FO, CFTC, CGC, CFDT et les organisations syndicales représentant les cadres et les agents de direction, font le constat d'une situation particulièrement détériorée, tant concernant les salaires que l'emploi et les conditions de travail.

L'année 2013 s'est terminée sur un refus du ministère de toute perspective d'augmentation de la valeur du point.

Quatre ans sans augmentation de la valeur du point, c'est inacceptable ! La hausse des prix sur ces 4 dernières années s'élève à 6,6 %. Quant à la classification, elle devrait se négocier à coût constant ou même permettre de nouvelles économies budgétaires.

A cette pression insupportable sur les rémunérations s'ajoute une réduction continue du nombre d'emplois dans toutes les branches.

Depuis 2004, plus de 15 000 emplois ont été supprimés. Mais le pire pourrait être à venir.

Dans la branche famille les 700 contrats d'avenir ne sont prévus que pour 2 ans. Plus de 1700 emplois pourraient être supprimés dans cette branche.

Le gouvernement prétend imposer 500 millions d'euros d'économies budgétaires supplémentaires en 2014. Et le Medef, de renchérir et d'appeler à encore plus de restrictions budgétaires dans l'assurance maladie.

Les nouvelles annonces du Président de la République lors des vœux pour 2014 ne peuvent que rajouter aux inquiétudes du personnel.

La sécurité sociale est menacée. Au nom du dogme de la réduction des dépenses publiques de nouvelles mesures de réductions budgétaires se profilent.

Ne tenant aucun compte des dégâts provoqués dans les organismes, le gouvernement entend aller encore plus loin dans cette politique de rigueur.

.../...

La négociation des COG maladie, recouvrement et vieillesse conduit la CNAMTS à interdire toute embauche en CDI jusqu'à nouvel ordre.

Ces décisions vont augmenter le nombre des contrats précaires, les conditions de travail vont continuer de se dégrader.

L'embauche en CDD bien au-delà des 6 mois conventionnels, le recours aux intérimaires, les heures supplémentaires imposées deviennent la règle.

Les réorganisations, mutualisations fusions, restructurations incessantes menées au pas de charge ajoutent au mal être des personnels. Ceux-ci se sentent méprisés, traités comme des pions. Pour bon nombre de salariés, le mal-être devient souffrance et les troubles psychosociaux se développent dans nos organismes.

Les fédérations appellent le personnel à s'opposer à cet engrenage de rigueur, et de destructions des droits et acquis et de détérioration des situations de travail.

Les fédérations se rendront en délégation le 11 février 2014 au ministère des Affaires Sociales et de la Santé pour être reçues par la ministre Madame Touraine.

Elles appellent le personnel à être en grève et à manifester à Paris jusqu'à Matignon, le 18 Mars 2014 pour :

- L'augmentation de la valeur du point,
- L'octroi de moyens budgétaires pour la classification,
- L'arrêt des suppressions d'emplois et l'embauche de personnels en CDI conventionnels pour assurer l'intégralité des missions et un service public de qualité,
- Le maintien de la convention collective nationale.

Montreuil le 13 janvier 2014